

## Service Oscar Romero

40 rue Jean de la Fontaine - 75016 Paris  
Tél. : 01 44 14 73 31 - Fax : 01 44 14 73 17  
Email : oscar.romero@apprentis-auteuil.org  
Web : [ile-de-france.apprentis-auteuil.org](http://ile-de-france.apprentis-auteuil.org)

### Accès

#### RER C

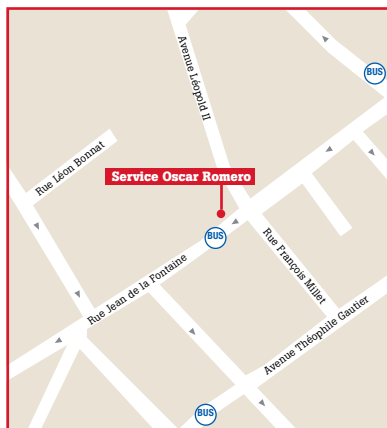
- Arrêt Avenue du Président Kennedy

#### Métro

- Ligne 9 : Jasmin
- Ligne 10 : Eglise d'Auteuil

#### Bus

- Ligne 52 : Léopold II
- Ligne 22 : Théophile Gautier - Rue Gros



◀ **Apprentis d'Auteuil** est une fondation catholique qui **éduque et forme** plus de 24 000 jeunes en difficulté pour leur permettre de **s'insérer dans la société** en hommes et femme libres et responsables, tout en accompagnant **les familles** dans leur rôle éducatif. ▶

### LA CONFIANCE PEUT SAUVER L'AVENIR



Œuvre d'Église - Fondation reconnue d'utilité publique  
Siège social - 40, rue Jean de La Fontaine - 75781 Paris Cedex 16  
Tél. 01 44 14 75 75 - Fax 01 44 14 74 01

[www.apprentis-auteuil.org](http://www.apprentis-auteuil.org)

Vous pouvez nous retrouver sur



## SERVICE OSCAR ROMERO

Accompagner les mineurs isolés étrangers  
vers l'autonomie

40 rue Jean de la Fontaine  
75016 Paris  
Tél. : 01 44 14 73 31 - Fax : 01 44 14 73 17  
[ile-de-france.apprentis-auteuil.org](http://ile-de-france.apprentis-auteuil.org)

# SERVICE OSCAR ROMERO

**Le service Oscar Romero accompagne 30 jeunes, mineurs isolés étrangers, dans le passage à la vie autonome et dans une insertion socioprofessionnelle durable.**

**Le service Oscar Romero est un dispositif de Protection de l'Enfance.** Habilité par la Ville de Paris (Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé), il est géré par Apprentis d'Auteuil.

Ce service s'adresse à des **mineurs isolés étrangers primo-arrivants**, garçons et filles, âgés de 17 ans et plus, bénéficiant d'une mesure de placement judiciaire. Il a pour vocation d'accompagner ces jeunes à devenir des adultes responsables et autonomes, insérés dans la société française, capables de faire des choix, de les assumer, d'agir sur leur milieu et leur environnement.

## Principes d'intervention

Chaque jeune est accompagné pas-à-pas afin de **garantir son insertion sociale et professionnelle**. Un parcours personnalisé d'accès à l'autonomie est élaboré avec et pour chacun de ces jeunes par une équipe éducative et grâce à des partenaires dont le soutien renforce leur intégration dans les domaines sociaux, professionnels, médicaux, administratifs...

L'accompagnement est prévu pour une durée de 12 mois, renouvelable une fois pour 6 mois. Le service Oscar Romero privilégie une **intervention forte sur une période rapide**, au travers d'une importante mise en relation avec les dispositifs de droit commun.

## L'accompagnement social et administratif

- L'histoire de chaque jeune suivi par le service Oscar Romero est unique et singulière. L'équipe éducative soutient ces jeunes à **mieux envisager leur projet de vie**, en France ou dans la poursuite d'un parcours migratoire, et les accompagne après leur prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Grâce aux visites régulières des travailleurs sociaux et à des actions collectives, le jeune est **appuyé dans ses démarches de régulation administrative, d'accès à la santé et dans la gestion de son adaptation à son nouveau quotidien** : budget, alimentation, entretien du logement, mobilité.
- Le jeune est **sensibilisé au fonctionnement de la société et des institutions françaises, aux**

### principes de citoyenneté, aux codes culturels.

Les objectifs sont de faciliter son insertion et son intégration, de l'aider à s'ancrer dans son pays d'accueil et de trouver une place et des repères en dehors de sa communauté.

## L'accompagnement vers la formation et l'emploi

- Le service Oscar Romero propose, en partenariat avec Savoirs Pour Réussir Paris, un parcours d'**apprentissage du français** adapté au niveau et aux besoins de chaque jeune. Le but est de leur permettre d'acquérir un niveau de maîtrise de la langue suffisant pour être autonome dans les actes de la vie courante, pour intégrer une formation et accéder à un emploi.
- Proches de la majorité ou déjà majeurs, les jeunes doivent s'orienter vers une formation courte pour obtenir rapidement un emploi. Avec plusieurs partenaires, le service Oscar Romero **évalue les acquis scolaires du jeune et l'aide à définir son projet professionnel** : le choix de la filière et du mode de formation en adéquation avec son souhait.
- Le jeune accède alors à une formation professionnelle ou à un emploi. Son insertion professionnelle est préparée grâce à un **suivi personnalisé autour de son projet, un parrainage professionnel et des ateliers collectifs**.

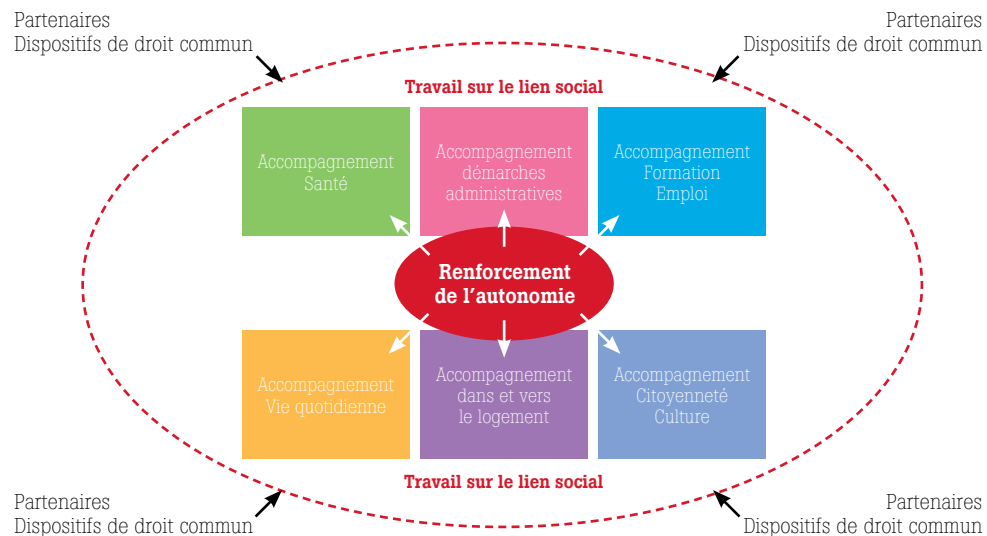


## L'accompagnement vers le logement

- Le service Oscar Romero élabore, en partenariat avec La Société Philanthropique, un **parcours résidentiel pour chaque jeune**. L'objectif est que chacun dispose d'un mode d'hébergement adapté, se responsabilise progressivement face à la gestion de la vie quotidienne et accède enfin à un logement autonome de droit commun.
- Les jeunes sont alors logés à Paris soit en chambres individuelles au sein de foyers d'étudiants et jeunes actifs, soit en colocation ou chambres individuelles dans des logements à vocation sociale.

## Fonctionnement

- Le service Oscar Romero est situé au **40 rue Jean de la Fontaine 75016 Paris**. Le Local permet de recevoir les jeunes en entretien individuel et d'organiser des ateliers collectifs.
- Le service est ouvert **365 jours par an**. L'équipe intervient entre 9h et 21h en semaine et de manière plus souple le week-end. Des astreintes sont organisées pour assurer la sécurité des jeunes la nuit et le week-end.
- Le service Oscar Romero établit des partenariats renforcés sur l'ensemble des champs de l'insertion sociale et professionnelle : **La Société Philanthropique, Savoirs Pour Réussir Paris, Parcours d'Exil, missions locales, établissements de formation, etc.** Ces partenariats sont complémentaires de l'équipe et renforcent la valeur-ajoutée du dispositif.



## Une équipe pluridisciplinaire :

- 1 Chef de service ;
- 2 Educateurs spécialisés ;
- 1 Moniteur éducateur ;
- 1 Conseiller en économie sociale et familiale ;
- 1 Chargé d'insertion logement ;
- 1 Conseiller en insertion sociale et professionnelle.